Commande d’une licence via le site de Swiss-Athletics
Mode d’emploi

Préambule :
Une licence d’athlétisme, appelé « *Swiss Athletics Pass* » est obligatoire pour participer aux compétitions sur piste, ainsi qu’à l’ensemble des championnats cantonaux, régionaux et suisses (sur/hors stade).

Pour les plus jeunes (de 7 à 13 ans), la licence a un prix unique de Fr. 20.-.
Chez les athlètes plus âgés (dès 14 ans), le prix de la licence varie en fonction de la catégorie et nécessite préalablement son affiliation en qualité de membre de Swiss-Athletics (fédération suisse d’athlétisme). L’ensemble de ces démarches s’effectue online via un site sécurisé.

Commande des licences :
Les athlètes, respectivement leurs parents, sont seuls responsables de la commande de la licence, dont le prix n’est pas compris dans la cotisation annuelle au club. Sauf cas exceptionnel, le CAF ne s’occupe pas de cette tâche. En cas de questions ou pour le cas où vous auriez besoin d’aide, les responsables de section se tiennent en revanche à votre disposition pour vous assister dans le processus de commande.

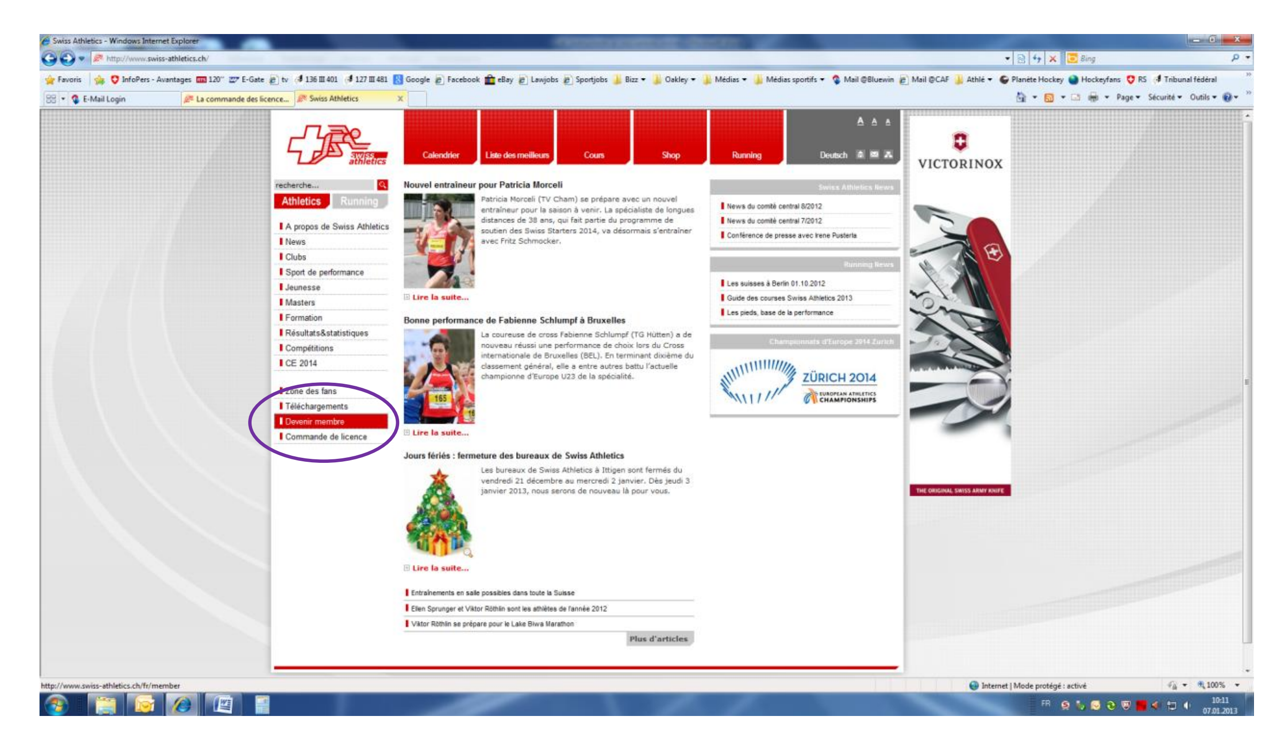
Pour les écoliers (de 7 à 13 ans) :
La licence n’est obligatoire que dès l’âge de 7 ans (dans l’année en cours). Avant, il n’est pas nécessaire d’en faire l’acquisition. Le prix de la licence est de 20.- et aucune autre démarche (affiliation Swiss Athletics, …) n’est nécessaire. La commande, le paiement et l’impression de la licence s’effectuent online en 10 minutes. Pour un exposé détaillé des démarches à effectuer, prière de se référer directement au chapitre B (page 3).

Pour les athlètes déjà licenciés (actifs, U20, U18 et U16) :
Si tu étais déjà licencié l’an dernier, tu as reçu ta carte de membre automatiquement avec une facture dans le Swiss Athletics Magazine de novembre dernier. En payant cette dernière, tu t’assures ton appartenance à Swiss Athletics pour l’année en cours et en même temps le droit de commander ta licence, en temps voulu et au moyen de ton numéro de membre (qui figure sur ta carte de membre). Dès la mi-janvier, tu pourras, comme ces dernières années, te procurer ta licence directement en ligne (cf. chapitre B, page 3). Outre l’appartenance à Swiss Athletics, tu t’assures par là le droit de participer à toutes les compétitions de Swiss Athletics qui exigent une licence.

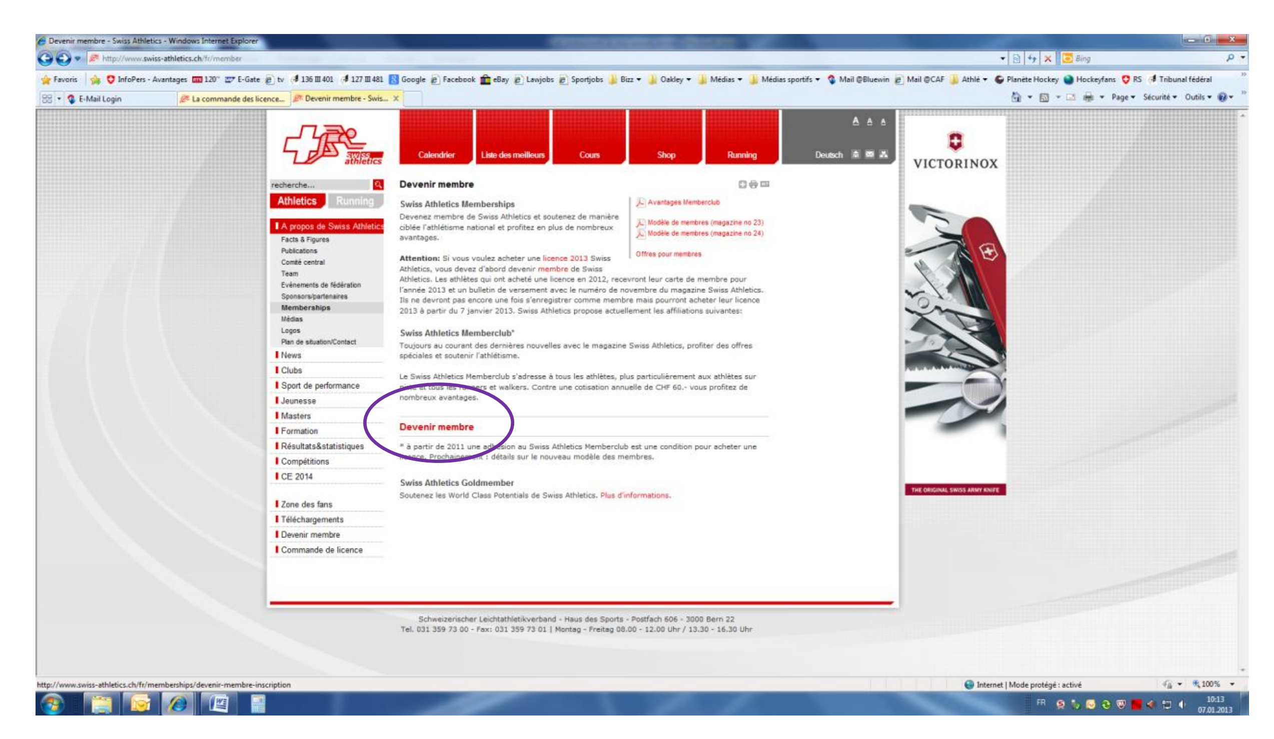
Pour les nouveaux athlètes / nouveaux licenciés (actifs, U20, U18 et U16) :
Avant de pouvoir commander ta licence, tu dois demander ton affiiliation à Swiss-Athletics (cf. Chapitre A, page 2) et te procurer une carte de membre de Swiss Athletics, ce que tu peux faire en t’inscrivant (et payant) en ligne. Une fois cette étape franchie, tu recevras une carte de membre, dont le numéro te permettra de commander la licence (cf. Chapitre B, page 3). En cas de paiement online, ces étapes sont immédiates, en cas de paiement bancaire/postal, il convient de tenir compte des délais usuels en la matière.

A. Pour les nouveaux athlètes (les athlètes déjà membres et les écoliers se rendent directement au chapitre B, à la page suivante)

1. Se rendre sur le site www.swiss-athletics.ch, choisir la rubrique « devenir membre » (avant-dernière rubrique du menu déroulant sur la gauche du site)



2. Cliquer sur l'onglet rouge « devenir membre », remplir le formulaire de commande, effectuer le paiement (online ou par facture). Une carte de membre vous est envoyée.



Une fois cette étape effectuée, vous pouvez passer à la commande de votre licence (commande de licence, cf. chapitre B).

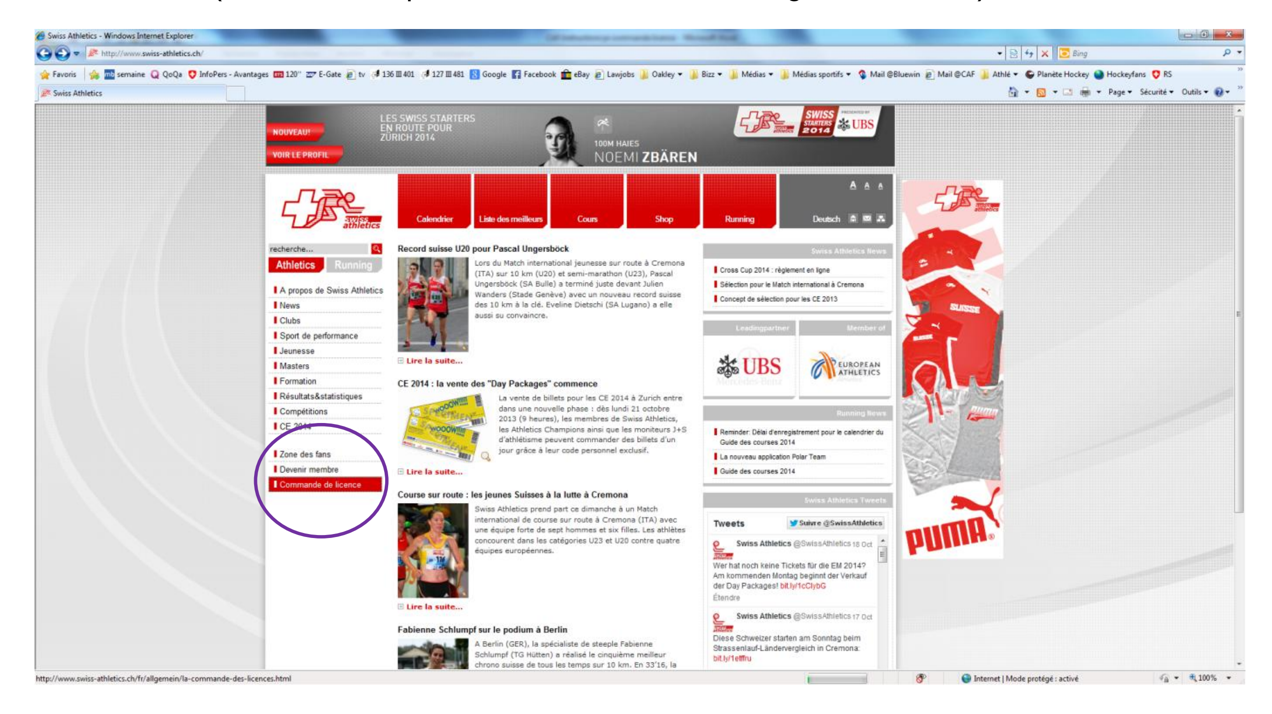
B. Commande de licence (anciens et nouveaux athlètes)

1a. Les **nouveaux athlètes** commandent préalablement leur carte de membre « Swiss-Athletics » (cf. Chapitre A, page précédente).

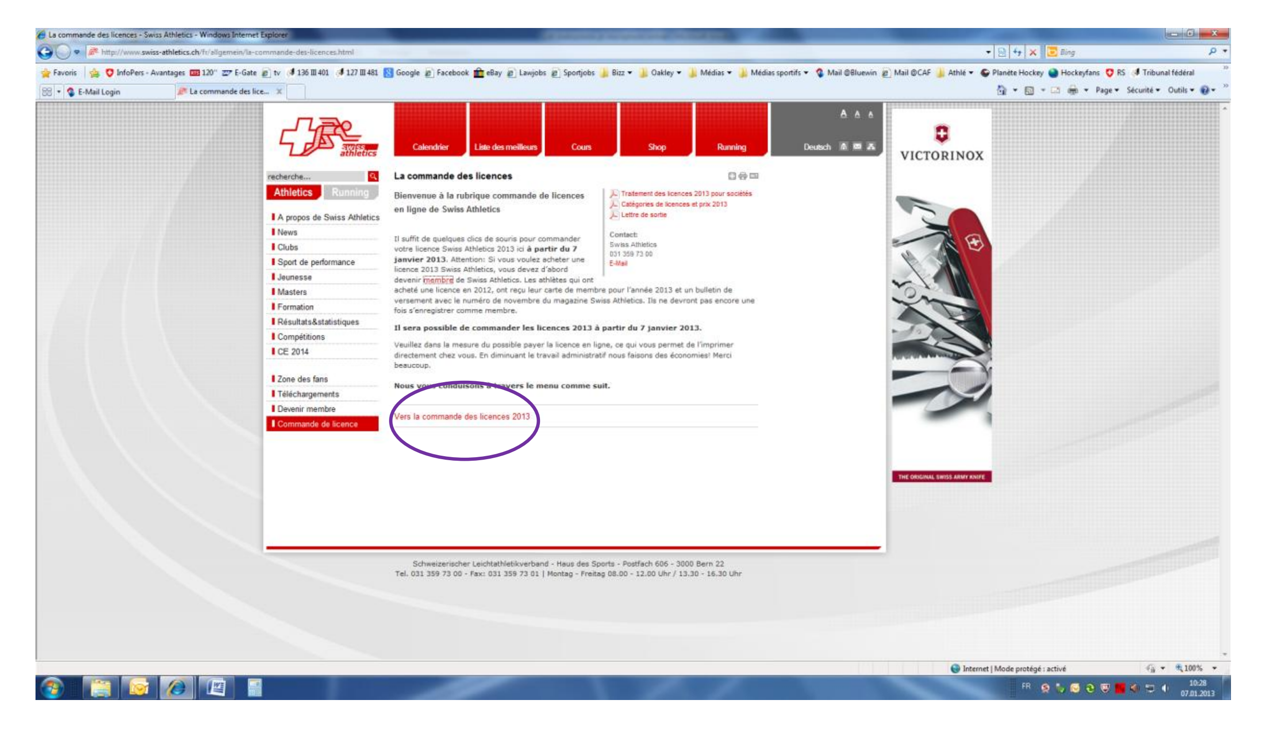
1b. Les **athlètes déjà au bénéfice d'une licence la saison dernière** paient préalablement leur carte de membre « Swiss-Athletics », qu'ils ont reçu par la poste en novembre avec le magazine « Swiss-Athletics Magazine ».

1c. Les **écoliers (dès 7 ans et jusqu'à 13 ans)** font l'impasse sur le chapitre A.

2. Se rendre sur le site www.swiss-athletics.ch, choisir la rubrique « commande de licence » (dernière rubrique du menu déroulant sur la gauche du site).



3. Une fois sur cette page, cliquez sur « vers la commande de licence ».

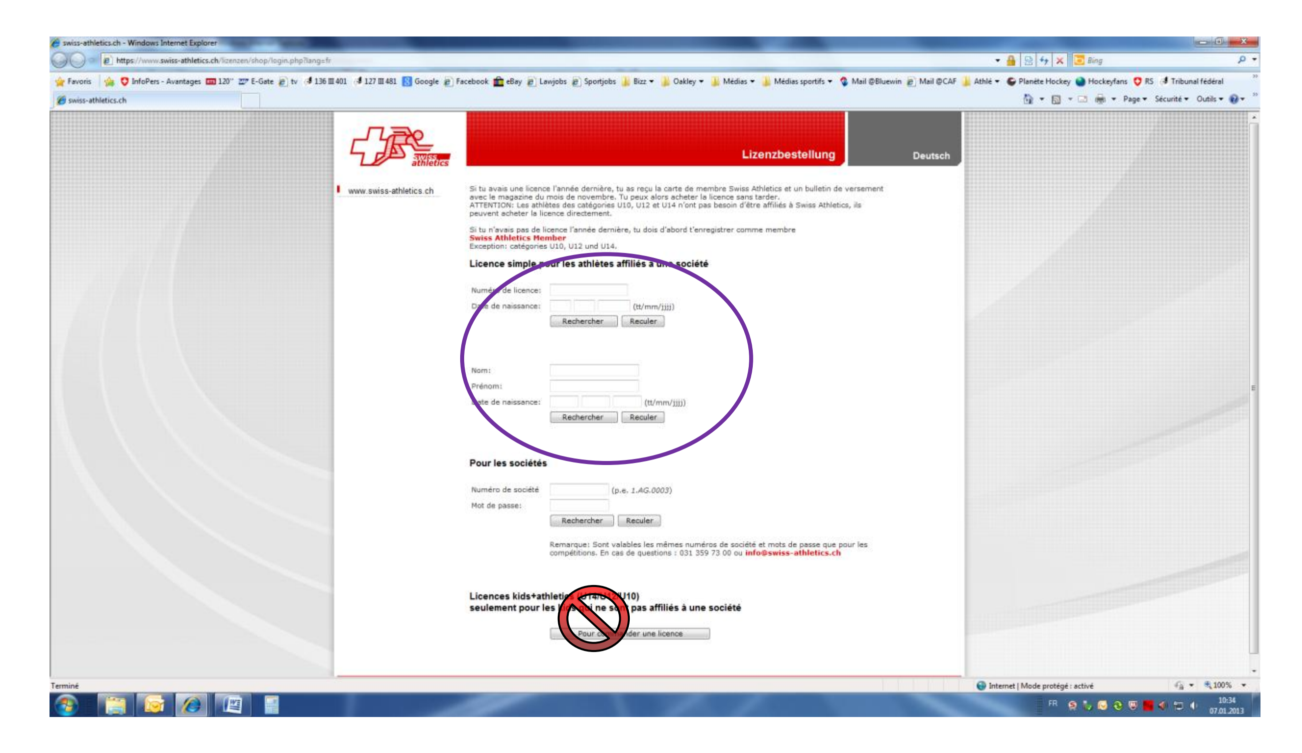


4. Une nouvelle page s’ouvre.

   a) Les athlètes qui étaient déjà au bénéfice d’une licence remplissent le premier paragraphe de l’onglet « licence simple pour athlètes affiliés à une société » : ils indiquent leur numéro de licence (ce numéro reste le même chaque année) et leur date de naissance, puis cliquent sur « rechercher ». Les athlètes qui ne connaissent plus leur numéro de licence procèdent en suivant la lettre b).

   b) Les nouveaux athlètes remplissent le deuxième paragraphe de l’onglet « licence simple pour athlètes affiliés à une société » : ils y entrent leur nom, prénom et date de naissance puis cliquent sur « rechercher ».

   c) Les écoliers suivent également le processus décrit à la lettre a (écoliers déjà au bénéfice d’une licence l’année précédente) ou b (nouveaux athlètes). Attention : ne pas utiliser l’onglet « *Licences kids+athletics seulement pour les kids qui ne sont pas affiliés à une société* **» !!!**



5. Une nouvelle page s’ouvre : vous y entrez toutes les informations vous concernant : date de naissance, adresse, nationalité, adresse email, etc.

   Une fois les informations complétées, vous procédez au paiement de la licence online. En cas de paiement online, vous pouvez immédiatement télécharger votre licence au format pdf. Veillez à en faire deux copies et à en prendre toujours une avec vous sur les compétitions. Si vous décidez de payer sur facture, la licence vous parviendra par la poste avec quelques jours de délai.

   Une fois la licence commandée/payée, vous pouvez vous connecter en tous temps sur le site mentionné ci-dessus pour réimprimer gratuitement une copie de votre licence.